

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la Coordination et
du Management de l'Action Publique
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNE DE GUEMENE-PENFAO

Par arrêté préfectoral en date du **4 MARS 2013** une consultation du public est prévue à la mairie de GUEMENE-PENFAO, pendant une période de quatre semaines du 4 avril 2013 au 2 mai 2013 inclus, portant sur la demande d'enregistrement présentée par la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE REDON portant sur la création d'une nouvelle déchetterie située à GUEMENE-PENFAO, parc d'activité, au lieu-dit « La Pièce Gourbil ».

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du **19 mars 2013**, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mise en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.pref.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de GUEMENE-PENFAO, aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 30, le vendredi 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 16 H 30, le samedi de 9 H 00 à 12 H 00.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de GUEMENE-PENFAO, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (icpe-industrielles@loire-atlantique.pref.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L 521-7 ou un arrêté préfectoral de refus.